

Argumentaire Initiative pour un fonds climat

L'initiative pour un fonds climat exige que la Suisse engage nettement plus de moyens pour lutter contre le changement climatique. À cette fin, la Confédération doit créer un fonds alimenté par un montant annuel représentant entre 0,5 et 1 % du PIB suisse. Cela représenterait au départ entre 4 et 8 milliards de francs par an, puis davantage par la suite. Le PVL soutient l'objectif de l'initiative, qui est de lutter plus efficacement contre le changement climatique. Cependant, nous pensons que la création d'un fonds n'est pas la bonne solution. Le fonds pour le climat est beaucoup trop coûteux et peu efficace. Pour nous, l'objectif de zéro émission nette doit être atteint grâce à une augmentation des taxes incitatives et des mesures d'encouragement.

- Le changement climatique est l'un des plus grands défis mondiaux de notre époque et nous devons en faire beaucoup plus.
- Les objectifs de l'initiative sont justes, mais déjà ancrés dans la législation actuelle. Nous sommes critiques quant à la création d'un fonds pour le climat, auquel 4 à 8 milliards de francs devraient être alloués chaque année. Dans quelques années, ce montant pourrait atteindre 10 milliards.
- Aujourd'hui déjà, la Confédération investit environ 2 milliards de francs par an dans la protection du climat et 600 millions dans la promotion de la biodiversité. L'initiative ne précise pas d'où proviendront les fonds manquants. L'argent devra être économisé ailleurs, financé par des impôts plus élevés ou emprunté en contournant le frein à l'endettement. Cela est irresponsable sur le plan financier.
- Un fonds climat entraînerait nettement plus d'effets d'aubaine et un affaiblissement du principe du pollueur-payeur. En effet, ceux qui émettent aujourd'hui du CO₂ ou consomment de l'électricité paient la taxe sur le CO₂ ou le supplément réseau selon le principe du pollueur-payeur, ce qui permet de soutenir, par exemple, la rénovation de bâtiments ou les installations solaires.
- Le PVL a déposé une contre-proposition indirecte qui visait à mettre davantage l'accent sur les taxes incitatives et les mesures encourageant les comportements respectueux de l'environnement. Malheureusement, celle-ci n'a pas obtenu la majorité au Parlement. Ce serait une erreur d'affaiblir le principe du pollueur-payeur, les mesures incitatives et les mesures d'encouragement avec cette initiative.
- Bon nombre des objectifs de l'initiative pour un fonds climatique sont déjà inscrits dans la loi. Et nous sommes en bonne voie pour les atteindre :

- Nous avons augmenté la part de l'énergie solaire de 1,5 % en 2014 à 14 %.
- Depuis 2000, la consommation d'énergie par habitant et par an a diminué de 29 %.
- La consommation totale d'électricité stagne en Suisse depuis 20 ans, alors que nous comptons 1,5 million d'habitants supplémentaires, que 500 000 pompes à chaleur sont en service, que 250 000 voitures électriques circulent et que plus de 100 centres de données sont en activité.
- Nous avons également pu réduire considérablement les émissions de CO2 par habitant.

- Nous continuons de miser sur nos quatre «E»: efficacité, énergies renouvelables, stockage d'énergie et Europe. Grâce à l'accord sur l'électricité conclu avec l'UE et aux accords bilatéraux III, nous simplifions l'importation et l'exportation d'électricité renouvelable et augmentons ainsi la sécurité d'approvisionnement de la Suisse.

- Le PVL défend une politique climatique et énergétique forte, efficace et finançable. Nous sommes sur la bonne voie, que le PVL a largement contribué à tracer. Ne la mettons pas en péril avec un fonds climatique non finançable.